

Votre situation familiale

i Cochez la ou les cases correspondant à votre situation.

Je, soussigné, Monsieur / Madame / Mademoiselle

Nom, Prénom : _____

Adresse postale : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à : _____

1/
 Déclare ne pas vivre en concubinage, ne pas avoir contracté de pacte civil de solidarité (PACS).

Déclare vivre maritalement, en concubinage, ou avoir contracté un pacte civil de solidarité (PACS) avec :

Nom, Prénom : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à : _____

2/ Joins à ma demande d'aide juridictionnelle la déclaration des revenus de la personne avec qui je vis, pour l'année précédente, et pour l'année en cours en cas de forte variation de revenus (baisse ou augmentation importante de revenus pour l'année en cours).

Vos ressources

i Cochez la ou les cases correspondant à votre situation.

1/ Je suis :

- Locataire Propriétaire de mon habitation principale
 Hébergé(e) Propriétaire d'un bien immobilier autre que mon habitation principale

2/ Je joins à ma demande d'aide juridictionnelle la dernière quittance de loyer ou le contrat de bail si je suis locataire, ou une attestation d'hébergement par la personne qui m'héberge.

3/ Je dispose :

- D'un livret A ou livret de caisse d'épargne..... Montant disponible : _____ €
 D'un plan épargne logement ou d'un compte épargne logement..... Montant disponible : _____ €
 D'un compte SICAV ou CODEVI..... Montant disponible : _____ €
 D'un livret d'épargne populaire..... Montant disponible : _____ €
 D'un contrat d'assurance-vie..... Montant disponible : _____ €
 De revenus immobiliers..... Montant disponible : _____ €

4/ Je joins à ma demande d'aide juridictionnelle une attestation bancaire ou un relevé bancaire récent indiquant le montant dont je dispose en capital.

i En cas d'incohérence entre le formulaire d'aide juridictionnelle et la présente attestation, c'est l'attestation qui sera prise en compte.

Signature

i La loi rend passible d'une peine de quatre ans d'emprisonnement et/ou de 9.000€ d'amende toute personne qui aura fourni, en connaissance de cause, des renseignements inexacts ou incomplets dans la demande d'aide juridictionnelle (art. 22 – II de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968).

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette attestation sont exacts.

Fait à : _____

Signature du demandeur à l'aide juridictionnelle :

Le ____ / ____ / ____

i IMPORTANT : prenez connaissance des pièces et information à joindre à votre demande, au verso



Vérification des justificatifs à joindre et informations essentielles pour l'étude du dossier

ⓘ **Attention !! Si votre dossier est incomplet, il peut être rejeté sans demande de pièce complémentaire préalable.**

→ **Le dossier est-il renseigné ?**

- ✓ Avez-vous exposé brièvement et précisément votre demande en page 2 du formulaire d'aide juridictionnelle ?

→ **Le dossier est-il daté ?**

→ **Le dossier est-il signé ?**

→ **Votre identité :**

- ✓ Une pièce d'identité ou un titre de séjour régulier en cours de validité sont-ils joints ?

→ **Votre situation familiale :**

- ✓ Etes-vous en couple ? Si oui, les ressources du conjoint sont-elles jointes ?
- ✓ Etes-vous hébergé(e) ? Si oui, par qui ? L'attestation d'hébergement est-elle jointe ?
- ✓ Y a-t-il des personnes à charge (enfant, parent ou ami) ?
- ✓ Toutes les personnes vivant en foyer apparaissent-elles au dossier ?

→ **L'identité et l'adresse complète de l'adversaire ou des adversaires sont-ils précisés ?**

→ **L'exposé des faits et des motifs de la demande sont-ils précisés ?**

→ **La procédure souhaitée et de la juridiction choisie sont-ils précisés ?**

→ **Si vous avez choisi un avocat, l'attestation de prise en charge est-elle jointe ?**

→ **Le BAJ de LILLE est-il compétent ?**

- ✓ Si un juge est déjà saisi, est-ce sur le ressort du tribunal de grande instance de LILLE ?
- ✓ Si aucun juge n'est saisi, habitez-vous sur le ressort du tribunal de grande instance de LILLE ?

→ **Les justificatifs de ressources de votre foyer (notion plus large que le seul revenu imposable) sont-elles toutes jointes au dossier ?**

- ✓ L'avis d'imposition complet (la 2^e feuille fait apparaître les revenus fonciers ou de capitaux mobiliers) est-il joint ?
- ✓ Ou la déclaration fiscale pré-remplie complète est-elle jointe ?
- ✓ En cas de variation importante des ressources, les bulletins de salaires des 3 derniers mois sont-ils joints ?
- ✓ Les ressources de toutes les personnes vivant au foyer sont-elles jointes ?
- ✓ Le relevé CAF de moins de trois mois est-il joint ?
- ✓ L'AAH (allocation adulte handicapé) et/ou le RSA socle, et/ou le RSA activité sont-ils mentionnés sur le relevé CAF ?

ⓘ **En cas de difficulté pour remplir votre demande d'aide juridictionnelle, vous pouvez vous rapprocher d'une maison de justice, d'un point d'accès au droit, ou de votre mairie.**